

## Fiche de poste

**Poste proposé :** Assistant Spécialiste à Temps Partagé (ASTP)

**Spécialité :** Psychiatrie

### **Entre :**

Etablissement 1 (employeur) : EPSAN

Service de rattachement : Unités de réhabilitation psychosociale ERIA/CJR rattachées au Pôle de psychiatrie générale G06-G07

Chef de pôle : Dr David Eisele

Composition équipe actuelle :

Dr David Eisele psychiatre

Mme Dehon, cadre de santé intra-hospitalier et M. Tritschler cadre de santé extra-hospitalier

9 soignants, une psychologue 1/2 ETP, une assistante-sociale et une médiatrice de santé pair

Quotité : 60%

Structure 2 : Centre Hospitalier Erstein

Service de rattachement : Pôle Eurométropole Strasbourg Sud

Chef du service : Dr Angelika Böhm

Composition équipe actuelle :

Pour l'Equipe d'Appui au Rétablissement :

Dr Michel Burger, Mme Sophie Giacomini et Mme Carmen Schenk, cadres de santé

2 IDE, 1 psychologue, 1 ETP d'éducatrice spécialisée, 0,4 ETP Ergothérapeute

Quotité : 40%

### **Conditions / Profil :**

- Etre en post-internat (maximum 4 ans après l'obtention du diplôme d'Etat, soit le DES)
- Avoir soutenu sa thèse
- Etre inscrit à l'Ordre des Médecins + N°RPPS pour une prise de poste au 1er novembre 2020
- Etre formé à ou être engagé dans une formation ayant pour thème :
  - L'Education Thérapeutique du Patient
  - Le rétablissement
  - La psychoéducation / remédiation cognitive (D.U)

Spécialité concernée : Psychiatrie

### **Descriptif / Projet de formation du candidat / Missions :**

#### ▪ **Activités cliniques**

L'activité clinique sera centrée sur de la consultation dédiée aux usagers entrant dans le dispositif de Réhabilitation Psychosociale (RPS) de l'Eurométropole.

L'ASTP:

- réalisera la partie médicale de l'évaluation clinique initiale, ainsi que le suivi clinique et fonctionnel de l'usager tout au long de la prise en soins
- assurera également la synthèse du bilan de fin de prise en soins

- contribuer à la mise en place et à l'animation des ateliers de psychoéducation et de remédiation cognitive
- participera aussi aux réunions pluridisciplinaires des unités de soins auxquels il sera rattaché pour y assurer la liaison/coordination avec le médecin et le psychiatre traitant de l'utilisateur.

Par ailleurs une activité de psychiatrie générale en CMP sera aussi proposée au candidat afin qu'il puisse diversifier sa pratique clinique.

- **Activités pédagogiques**

Encadrement d'internes dans l'établissement recruteur : 1 interne

- **Activités de recherche**

L'ASTP pourra participer aux activités de recherche du Centre Support de RPS.

- **Participation à des activités d'enseignement**

L'ASTP pourra participer aux activités de formation et d'enseignement du Centre Support de RPS.

- **Activités transversales**

Participation au développement du Centre de Proximité de RPS et à la coordination des soins de RPS entre les HUS, l'EPSAN et le CHE conformément à la circulaire du 16 janvier 2019 relative au développement des soins de réhabilitation psychosociale sur les territoires et en s'inspirant du guide méthodologique ANAP : « Mettre en place la réhabilitation psychosociale dans les territoires », diffusé en mars 2019.

Participation au développement et/ou de coordination de programmes d'éducation thérapeutique du patient.

### **Liens avec le projet médical partagé du GHT de rattachement :**

Le PMP Psychiatrie du GHT Basse Alsace Sud Moselle comporte une thématique de Réhabilitation Psychosociale. Ce volet se concrétise actuellement par la désignation du GHT comme Centre Support RPS pour l'Alsace et par le développement des Centres de Proximité, en particulier sur l'Eurométropole.

Le poste d'Assistant Partagé a pour vocation de médicaliser le parcours des usagers au sein du Centre de Proximité et de pérenniser son activité.

### **Contexte :**

Actuellement, le temps médical disponible sur les trois établissements concernés par le Centre de Proximité de l'Eurométropole est essentiellement consacré à la coordination du Centre Support et ne permet pas une activité clinique dédiée pour les usagers entrant dans le parcours RPS.

La création d'un poste permettra de façon plus effective d'harmoniser les bilans et pratiques de RPS sur les différents sites de l'EMS impliqués dans cette activité, tout en permettant d'assurer une formation post-internat dans ce domaine spécifique de la psychiatrie actuellement en pleine expansion et pour lequel il existe des recommandations scientifiques et réglementaires fortes.

### **Présentation de l'établissement 1, du service concerné... :**

L'EPSAN dispose de deux unités d'hospitalisation temps plein de 20 lits, qui accueillent des usagers pour des soins de réhabilitation psychosociale (une unité de 20 lits sur le site de Brumath et une unité de 20 lits sur le site de Strasbourg).

Par ailleurs, l'établissement a orienté et développé ses accompagnements en soins de réhabilitation psychosociale sur des dispositifs de soins ambulatoires depuis 2015.

Ainsi, on retrouve le Centre de Jour de Réhabilitation de l'EPSAN. Il s'agit d'une structure d'accueil de jour ouverte 7 jours/7, jours fériés inclus. Elle est animée par une équipe pluriprofessionnelle (infirmiers, aides-soignants, psychologue, assistante-sociale et médiatrice de santé pair) formée à la réhabilitation psychosociale ainsi qu'au concept de rétablissement psychique. Cette équipe supra-sectorielle couvre les 4 secteurs de psychiatrie générale adulte G04, G06, G07 et G08.

Cette équipe utilise depuis déjà plusieurs années des outils et des méthodes semi-structurées (ETP par exemple) ou structurées (évaluation clinique en appartement d'évaluation communautaire) pour réaliser l'accompagnement de l'usager en situation de handicap psychique.

Leurs conceptions soignantes sont basées sur les notions :

- d'empowerment (capacité à retrouver le pouvoir d'agir),
- de rétablissement (capacité de la personne à pouvoir apprendre et continuer à vivre avec un trouble psychique chronique),
- d'inclusion sociale et de déstigmatisation (dimension intégrative, communautaire aux soins et à l'accompagnement social).

L'activité en quelques chiffres (2019) :

- 14 555 journées d'hospitalisation réalisées dans les deux unités d'hospitalisation temps plein pour une file active de 146 usagers
- 9 850 actes ambulatoires pour une file active de 172 usagers

### **Présentation de la structure d'accueil N°2, (du service concerné...) :**

L'équipe d'Appui au Rétablissement est une équipe intersectorielle pour les deux pôles de psychiatrie adulte du Centre Hospitalier d'Erstein, créée depuis fin 2017 initialement sur le Pôle Alsace Centrale et intersectorielle depuis début 2019.

Il existe par ailleurs une unité de 5 lits d'hospitalisation temps plein dédiés à la réhabilitation psychosociale.

L'équipe est pluri-professionnelle (psychiatre, infirmier, psychologue, éducatrice spécialisée, ergothérapeute) et a pour objectif d'accompagner les personnes avec troubles psychique sévères dans leur parcours de rétablissement. Elle vise ainsi à promouvoir l'espoir, l'empowerment, un sentiment d'identité positif, l'expertise d'expérience et la pair-aidance, ainsi que l'inclusion sociale.

L'équipe utilise pour cela :

- des outils issus de la psychologie positive et des approches par les forces ;
- un accompagnement éducatif autour du projet de vie (aide à l'élaboration et la réalisation) ;
- des ateliers de réhabilitation psychosociale :
  - psychoéducation, éducation thérapeutique du patient
  - remédiation cognitive
  - entraînement aux habilités sociales
  - Psychoéducation à l'attention des familles

L'activité de cette équipe est croissante avec une file active de 142 personnes pour l'année 2019.

### Modalités d'organisation de l'activité / du poste :

Quotité Etab 1/Quotité Etab 2 : 60%/40%

L'ASTP travaillera 3 jours sur le Centre de Jour de Réhabilitation à Strasbourg (ESPAN) et 2 jours sur l'Equipe d'Appui au Rétablissement à Erstein (CHE).

Concernant les gardes : participation aux tours de gardes du Centre Hospitalier d'Erstein.

### Personnes à contacter :

Pour plus d'information :

Dr David EISELE [david.eisele@ch-epsan.fr](mailto:david.eisele@ch-epsan.fr), 03 88 68 23 88

Dr Michel BURGER [michel.burger@ch-erstein.fr](mailto:michel.burger@ch-erstein.fr), 03 88 98 05 05

### Pour dépôt du dossier :

Merci d'adresser vos candidatures à la Direction des Affaires Médicales et de la Stratégie Médicale Territoriale

Afin que le dossier de candidature soit recevable pour l'Agence Régionale de Santé Grand Est, il convient de transmettre sous un format Word :

- Un projet de coopération entre les 2 établissements partenaires (succincts, sur une page, reprenant le cas échéant les orientations du projet médical partagé, la nature des activités partagées et les modalités de réalisation de cet exercice ...)
- Cette fiche de poste complétée
- Si candidat identifié : CV
- Si candidat identifié : projet professionnel

### Contact :



**Marie FERNANDES**  
Référente coopérations, intérim,  
tours de recrutement PH & ASP  
DIRECTION DES AFFAIRES MÉDICALES  
ET DE LA STRATÉGIE MÉDICALE TERRITORIALE  
Pôle affaires médicales, recherche, qualité  
et stratégie médicale territoriale  
HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG  
[marie.fernandes@chru-strasbourg.fr](mailto:marie.fernandes@chru-strasbourg.fr)  
☎ 03 88 11 62 37

